



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Rhone-Poulenc fibres

Question écrite n° 3882

Texte de la question

M. Gilbert Biessy attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur la situation de l'entreprise « Rhone-Poulenc fibres » situee a Hyeres-sur-Amby (38) dont le groupe Rhone-Poulenc a annonce la fermeture prochaine. Des propositions d'entreprises de l'aval de la filiere (en secteur prive), interessees au maintien de cette entreprise convergent visiblement avec l'analyse des salaries de l'etablissement de Valence (en amont de filiere) et l'avis des gens du site de Hyeres-sur-Amby pour soulever l'extreme importance du maintien de cette entreprise. Outre l'abandon d'une partie de notre patrimoine industriel, la decision formulee par Rhone-Poulenc porterait de lourdes consequences en suppressions d'emploi en amont comme en aval de l'entreprise, ce que la realite sociale ne peut nous permettre. Un consensus s'est publiquement degage sur ce point entre les elus locaux de toutes tendances politiques. Il lui rappelle que l'entreprise est situee en zone rurale du Nord-Isere dont le declin economique est lourdement ressenti. Il lui demande d'intervenir aupres de Rhone-Poulenc pour faire rapporter cette decision.

Texte de la réponse

L'usine d'Hieres-sur-Amby, qui fait partie du groupe Rhone-Poulenc Fibres, a pour activite la teinture de fils polyester produits par d'autres usines du groupe, notamment celle de Valence. Toutefois, l'exploitation de cette usine s'averait non rentable pour le groupe, dans la mesure ou sa capacite n'etait utilisee qu'a 50 p. 100. En consequence, la perte atteignait 27 p. 100 du chiffre d'affaires. Le groupe Rhone-Poulenc a donc du envisager une restructuration de son activite « teinture », d'autant plus que celle-ci est soumise a la concurrence tres vive de pays comme la Grece ou le Maroc qui font baisser les prix. Apres l'echec d'une solution de reprise, Rhone-Poulenc a decide l'arret de la production a l'usine d'Hieres-sur-Amby et le regroupement de la teinture des fils polyester sur le site de sa filiale Viscosuisse. Douze salaries sur les quarante-sept que comptait l'entreprise ont d'ores et deja ete reclasses. Les trente-cinq autres se sont vus proposer un conge de conversion d'une duree de treize mois, dans l'attente d'un reclassement. La rationalisation de ses implantations industrielles est imposee au groupe Rhone-Poulenc Fibres par la necessite de maintenir sa competitivite sur un marche tres concurrentiel, tant du fait des importations a bas prix en provenance de certains pays que du rapprochement intervenu entre les groupes ICI et Dupont de Nemours.

Données clés

Auteur : [M. Biessy Gilbert](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3882

Rubrique : Chimie

Ministère interrogé : industrie, postes et telecommunications et commerce exterieur

Ministère attributaire : industrie, postes et telecommunications et commerce exterieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2082

Réponse publiée le : 1er novembre 1993, page 3832